

OTR

Le dépôt des états financiers des personnes morales reporté au 22 mai

Outils essentiels dans la bonne gestion des sociétés et permettant de les rendre plus performantes, les états financiers sont déposés à l'OTR à la fin de chaque exercice. Initialement prévu pour les sociétés dotées du statut juridique de personnes morales au 30 avril, son dépôt a été prorogé de 21 jours. L'information ...



PAGE 5

TELECOMMUNICATION



Qualité des services telecoms

L'Arcep annonce deux campagnes de contrôle des services de réseaux mobiles

Dans sa dynamique d'excellence visant à rendre performant le service de télécommunication au Togo, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) va très prochainement mener deux campagnes de contrôle...

PAGE 5

DEVELOPPEMENT



Ingénierie de formation

Le personnel et membres du conseil pédagogique de l'ANFCT formés

Pour rendre efficaces les élus locaux et toute l'administration municipale, l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT) mise sur le renforcement ...

PAGE 5



Nouvelle Constitution

L'opposition veut encore conduire des Togolais vers le néant

Suite à la promulgation de la nouvelle Constitution par le président de la République Faure Gnassingbé, certains opposants sans véritable poids politique se sont mis ensemble pour selon eux résister. Mais que vaut cette opposition face à un pouvoir solide comme celui de l'Union pour la République (Unir).

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Corruption et impunité ne doivent plus avoir droit de cité au Togo

Au Togo, une vingtaine d'acteurs de la justice ont réfléchi cette semaine, sur la lutte contre la corruption, l'impunité et la détention préventive dans le système judiciaire. C'était au cours d'un atelier qui a permis de donner chair à des plans d'action à mettre en œuvre. L'initiative portée par la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) en partenariat avec l'association Solidarité mondiale pour les personnes démunies et les détenus (SMPDD), vise à consolider la collaboration entre les différents acteurs intervenant dans la lutte contre ces fléaux. Concrètement, il s'agit pour les parties prenantes (CNDH, HAPLUCIA, Ordre des avocats et la société civile) d'identifier les causes et les effets négatifs de la corruption dans le système judiciaire et son impact sur les citoyens. Ils partageront également les bonnes pratiques en matière de prévention et de sanction des actes de corruption.

La Banque Autrement

https://togo.coris.bank

JOYEUSE CÉLÉBRATION,
DE L'ASCENSION

UN MOMENT DE RENOUVEAU !

	SOMMAIRE	Mali/Sécurité L'Union européenne met fin à sa mission de formation militaire au Mali  P 4	OTR Le dépôt des états financiers des personnes morales reporté au 22 mai  P 5	Théorie de la catharsis Les techniques courantes d'évacuation de la colère sont inefficaces  P 10
---	------------------------	---	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Kaou Danga: une restauratrice Inspirante dans la Binah qui diversifie son activité grâce au FNFI

Kaou Danga, une femme de 35 ans, mariée et mère de trois enfants, réside dans la préfecture de la Binah. Elle a suivi les pas de sa maman en se lançant dans la même activité que cette dernière. Sa mère vendait de la pâte de riz depuis 45 ans, et il y a 15 ans, Kaou a pris la relève. Mais, elle n'a pas suivi seulement les pas de sa génitrice, elle a apporté une touche innovante en diversifiant son activité grâce au soutien du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).

"J'ai commencé avec une somme de 20 mille FCFA. Au début, cette somme m'a juste permis de commencer à vendre de la pâte de riz", explique Kaou. Mais dès qu'elle a découvert le FNFI, elle a saisi l'opportunité. "J'ai d'abord eu 30 mille. Ça m'a permis d'ajouter des ignames pilées et de la pâte de maïs à la pâte de riz que j'avais déjà. Le produit APSEF du FNFI m'a permis de saisir cette opportunité." Grâce à cette diversification, Kaou a pu répondre à une demande croissante de sa clientèle. "En effet, au moment où je vendais la pâte de riz seule, puisque c'est ce que ma maman vendait ici même, d'autres clients venaient aussi demander des ignames pilées et de la pâte de maïs. Je n'avais

pas assez de fonds pour me lancer dans la vente de ces deux plats. C'est donc grâce au FNFI que j'ai débuté. Par ailleurs, avant, je ne vendais que des poissons pour accompagner la pâte de riz, mais petit à petit, j'ai commencé à acheter également des morceaux de bœuf, des morceaux de mouton et des volailles pour accompagner la cuisine. Les fonds successifs m'ont permis de développer mon activité. Aujourd'hui c'est carrément des bœufs entiers que nous achetons", affirme-t-elle. Mais ce n'est pas tout. Kaou a également eu une idée ingénieuse, qu'elle a mise en œuvre avec les fonds successifs reçus du FNFI et ses économies : le stockage. Elle explique : "Au fur et à

mesure, les produits FNFI m'ont permis de faire du stockage de maïs. Ainsi, quand les prix du marché montent, moi j'ai du maïs contrairement aux autres. Mon stockage n'est pas pour revendre

relais il y a 15 ans. Elle m'a beaucoup conseillée", raconte Kaou. De plus, Kaou ne se contente pas de réussir seule. Elle emploie également des jeunes et les encourage à se lancer

eux-mêmes. Fille comme garçon."

À part ceux qui viennent manger chez elle, Kaou reçoit également de grosses commandes pour des événements,



Kaou Danga

le maïs, mais pour en avoir et faire la cuisine pour mes clientes quand les prix montent." L'entrepreneure attribue une partie de son succès à sa mère et à l'inspiration qu'elle lui a transmise. "C'est ma maman qui vendait de la pâte de riz ici. Quand elle s'est fatiguée, j'ai pris le

dans l'entrepreneuriat. "J'ai des gens qui travaillent avec moi. Je les incite à économiser avec des tontines. L'idée, c'est de les aider de cette façon à démarrer une activité génératrice de revenus. Beaucoup sont passés par ici comme ça. À la fin de leur contrat, ils ont de quoi se lancer

allant au-delà de 2 millions FCFA. Son histoire témoigne du potentiel transformateur de l'inclusion financière pour autonomiser les femmes entrepreneures et stimuler le développement économique au niveau local.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG.LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo
Edy Alley
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Nouvelle Constitution

L'opposition veut encore conduire des Togolais vers le néant

Suite à la promulgation de la nouvelle Constitution par le président de la République Faure Gnassingbé, certains opposants sans véritable poids politique se sont mis ensemble pour selon eux résister. Mais que vaut cette opposition face à un pouvoir solide comme celui de l'Union pour la République (Unir).

« On ne peut pas laisser ça. On est retourné au round zéro. Le combat se retrouve totalement dans la rue, et c'est eux qui l'ont voulu », affirme Jean Kissi qui s'accroche à un Comité d'action pour le renouveau (Car) qui lui échappe complètement, en se faisant passer pour le représentant du Car-transition. Monsieur Kissi qui est un acteur majeur

l'armée des travaux, et de sa reprise de la situation en main dès qu'elle en a eu l'occasion.

La conséquence est que ceux qui étaient au pouvoir se sont renforcés et sont restés jusqu'à leurs morts. Depuis ce moment, le Togo vit la même situation de façon répétitive. L'histoire se répète continuellement.

inclusive du pays. D'ailleurs, le général Eyadema qui a promulgué cette Constitution l'a fait modifier dès le début des années 2000. L'on a connu d'autres modifications jusqu'à l'adoption d'une nouvelle Constitution à ce jour. C'est le signe qu'il y a un malaise qui persiste. Les Togolais ont faussé le départ de leur démocratie, et ils continuent à commettre les mêmes erreurs jusqu'à ce jour.

L'opposition a cru

montré plus d'une fois qu'elle cherche juste ses intérêts. Cela a poussé des figures emblématiques qui étaient en son sein, ainsi qu'une importante partie de la population à rallier le pouvoir. D'autres qui n'ont plus aucun espoir venant de l'opposition préfèrent ne plus s'intéresser à la politique et boycottent les élections. C'est un manque à gagner pour cette opposition qui est vouée à une mort certaine si elle persiste dans ses errements.

de venir évoquer des fraudes sans preuves tangibles. Ceux qui disaient en 2013 que l'Alliance nationale pour le changement (ANC) a utilisé le CST pour avoir la première place de l'opposition ont finalement raison.

En effet, depuis que le parti va seul aux élections, il sort davantage affaibli. Même en 2015, c'est avec Cap 2015 que Jean-Pierre Fabre a obtenu un score autour de 30% à la présidentielle. Comme le dit Unir, « Quand on est uni, on est fort ; et quand on est fort on gagne ». Exhiber des vidéos pour parler de fraudes ne veut rien dire. Aujourd'hui avec toutes sortes de technologies, notamment l'Intelligence artificielle (IA), l'on est capable de pleins d'exploits.

L'on ne dit pas que les vidéos qui ont récemment circulé sur internet sont fausses, mais il faut prouver leur authenticité. Il faut aussi dire à Nathaniel Olympio et ses amis que l'on n'enlève pas aux Togolais le droit de choisir leur président de la République à travers la nouvelle Constitution. Désormais, le Parti des Togolais et les autres partis doivent travailler dur sur le terrain pour obtenir suffisamment de sièges au niveau local, régional et législatif.

A travers les élus locaux et les députés, les Togolais désigneront leur président de la République. Ce n'est pas difficile à comprendre. A moins qu'ils cherchent juste des moyens pour faire du marchandage et obtenir des postes politiques, et de l'argent dans du plastique... Dans ce cas, que chacun fasse librement son marché. Mais, il faudra clairement le faire comprendre aux pauvres concitoyens qui les suivent en pensant participer à une initiative sérieuse.



Quelques responsables du front «ne touche pas à ma Constitution» dont Nathaniel Olympio (au micro)

des années 90 n'ignore pas que cette période a été très controversée... Le Togo aurait pu réussir une transition avec feu général Gnassingbé Eyadema si les acteurs, notamment les premiers responsables de la Conférence nationale, et plus tard les dirigeants de la transition avaient fait preuve de sagesse. Au contraire, dès l'ouverture des hostilités, ils ont fait comprendre au chef de l'Etat d'alors qui avait fait preuve d'ouverture, et à son entourage, que l'on les réduira à néant.

Il ne fallait donc pas s'étonner du départ de

Ceux qui dirigent le Togo aujourd'hui sont les héritiers de ceux qui l'ont dirigé il y a quelques décennies.

Et de la même façon que les responsables du Rassemblement du peuple togolais (RPT) ont remis en cause les acquis des années 90 parce qu'ils se sont sentis à un moment donné exclus, de la même manière, les responsables de l'Union pour la République (Unir) sont convaincus que des dispositions de la Constitution du 14 1992 sont discriminatoires et ne permettent pas une gouvernance saine et

nécessaire de combattre le régime par les armes, la rue etc..., mais cela n'a pas marché. Au contraire, le pouvoir s'est enraciné. Et cette opposition n'a fait que marchander des postes politiques, et malheureusement aussi de l'argent sur le dos du peuple togolais durant toutes ces années. Ce sont les leaders eux-mêmes qui le reconnaissent lorsqu'ils finissent par se séparer en queue de poisson pour des histoires d'argent. L'épisode de la Coalition des 14 est encore vivant dans l'esprit des Togolais.

Cette opposition a

Même un adversaire politique comme Pascal Bodjona leur dit la vérité, mais ils feront encore la sourde oreille. Si l'opposition est unie, même si elle ne gagne pas systématiquement les élections, elle évitera les humiliations comme celle du 29 avril 2024, en réduisant considérablement l'écart entre elle et le parti au pouvoir.

Des listes communes feront que l'opposition mutualisera ses moyens et ses ressources humaines limitées et pourra mieux surveiller les élections pour éviter

Bénin/Diplomatie / Tensions à la frontière

Le Bénin et le Niger doivent renouer le dialogue, selon Aurélien Agbénonci

Depuis près de six mois, les relations entre le Bénin et le Niger sont au plus mal. Après le refus du Niger de rouvrir sa frontière avec le Bénin, ce dernier a décidé de bloquer l'évacuation du pétrole nigérien par la plateforme de Sémé Kpodji, sur la côte béninoise. Une escalade qui inquiète les observateurs.

« J'ai été un peu surpris d'apprendre que le gouvernement du Bénin avait pris une telle mesure. Je pensais qu'on était dans une démarche d'apaisement et de retour à la sérénité », confie Aurélien Agbénonci, ancien ministre béninois des Affaires étrangères.

À l'origine de cette crise, il y a le putsch au Niger le 26 juillet dernier et la décision de la Cédéao de sanctionner les putschistes de Niamey.

« Je pense que ce n'était pas la bonne décision. La Cédéao, qui a recommandé ces sanctions plutôt radicales, est elle-même dans une crise identitaire », estime Aurélien Agbénonci. Fin 2022, le Bénin avait pourtant tenté d'apaiser les tensions en annonçant sa volonté de normaliser les relations et de rouvrir la frontière. Mais le Niger a refusé cette main tendue. "En fait, ce qu'il s'est passé, c'est que le dialogue a été vicié. Il y a eu des suspicions,

des accusations de part et d'autre qui, forcément, ont fait disparaître la confiance entre les parties", explique

notamment autour de l'inauguration prochaine de la plateforme pétrolière de Sémé Kpodji. Le Niger a



l'ancien ministre.

Aujourd'hui, le ton est monté d'un cran,

envoyé une délégation au Bénin sans même prévenir les autorités béninoises.

"Je n'ai pas les détails de ce qu'il s'est passé. Ce que je sais, c'est qu'il faut trouver des mesures d'apaisement. Le projet de pipeline mérite mieux que ce qu'il se passe", estime Aurélien Agbénonci. Pour l'ancien ministre, il est urgent que les deux pays désignent des intermédiaires pour renouer le dialogue. "Personne ne sera gagnant dans cette guerre, personne", prévient-il.

Seule une médiation, peut-être chinoise, pourrait permettre aux deux voisins de sortir de cette impasse.

T.M.

Guinée-Bissau/Diplomatie

Umaro Sissoco Embalo refuse catégoriquement d'extrader l'ex-président centrafricain Bozizé

Alors que la Centrafrique réclame l'extradition de l'ancien président François Bozizé, réfugié en Guinée-Bissau depuis mars 2023, le président bissau-guinéen Umaro Sissoco Embalo a réaffirmé avec fermeté que cela n'arriverait pas. "Je ne vais pas extrader Bozizé, je veux que cela soit clair", a-t-il lancé mardi 7 mai devant la presse.

Visé par un mandat d'arrêt international de la Cour pénale spéciale de Centrafrique pour de possibles crimes contre l'humanité, François Bozizé a trouvé refuge en Guinée-Bissau. Mais le président Faustin-Archange Touadéra réclame son extradition. Une demande que rejette catégoriquement Umaro Sissoco Embalo.

"Nous n'extradons pas les

exilés. D'ailleurs il n'y a aucun accord entre nos deux pays dans ce sens", a affirmé le président bissau-guinéen. Il précise avoir accueilli Bozizé "dans un cadre purement humanitaire" et que "tant que je serai à la tête de ce pays, il ne sera pas extradé. Sauf s'il souhaite partir de son plein gré."

Umaro Sissoco Embalo assure que les relations entre la Guinée-Bissau et la

Centrafrique sont pourtant "très bonnes". "Le président Touadéra lui-même le sait.

Je suis désolé de le dire, mais cela n'est pas ce que lui et moi avons dit à ce sujet. Nous avons parlé d'autres choses qui n'ont rien à voir avec l'extradition de Bozizé", a-t-il expliqué.

Pour l'accueil de l'ex-président centrafricain, le dirigeant bissau-guinéen affirme avoir posé des conditions: "Il doit s'abstenir de faire de la politique. Il ne doit également pas s'impliquer dans des

actions de déstabilisation de son pays." Condamné par contumace

d'une liste de 23 personnes, notamment des chefs de groupes armés, jugées



François Bozizé

à la prison à perpétuité par la justice centrafricaine, François Bozizé fait partie

pour des crimes contre l'humanité.

T.M.

Mali/Sécurité

L'Union européenne met fin à sa mission de formation militaire au Mali

Confrontée à une dégradation de la situation politique et sécuritaire au Mali, l'Union européenne (UE) a décidé de ne pas reconduire le mandat de sa mission de formation militaire dans le pays. Une décision qui illustre les tensions croissantes entre Bamako et ses partenaires occidentaux.



Mercredi 8 mai, la Commission européenne a annoncé que

les États membres de l'UE "ont décidé d'un commun accord de ne pas proroger

le mandat de la mission EUTM [European Union Training Mission] au-delà du 18 mai 2024 suite à la revue stratégique et aux consultations menées avec les autorités maliennes".

Déployée depuis 2013 pour entraîner et conseiller les forces armées maliennes face à la menace djihadiste, l'EUTM a compté jusqu'à 700 soldats d'une vingtaine de pays européens avant de réduire nettement ses effectifs. Bruxelles justifie sa décision "par l'évolution de la situation politique et sécuritaire" dans le pays. En effet, depuis le coup d'État de 2020, les colonels au pouvoir à Bamako se

sont éloignés de leurs engagements initiaux de restituer le pouvoir aux civils par des élections. Sous prétexte que le Mali n'est pas stabilisé, ils ont repoussé sine die le scrutin présidentiel prévu en février 2024.

Faisant de la souveraineté nationale son mantra, la junte a par ailleurs rompu l'alliance antidjihadiste avec la France et ses partenaires européens. Elle s'est tournée militairement et politiquement vers la Russie, s'assurant le concours de personnels russes que Bruxelles qualifie de "mercenaires" du groupe Wagner.

Malgré la fin de la mission EUTM, "les voies du dialogue politique et de la coopération sécuritaire et technique restent ouvertes" avec le Mali, a assuré la Commission européenne.

L'UE maintient notamment sa mission civile EUCAP Sahel Mali et sa cellule régionale de conseil et de coordination pour le Sahel. Mais la décision de ne pas reconduire l'EUTM illustre les profondes tensions entre Bamako et ses partenaires occidentaux, au moment où le Mali semble s'enfoncer dans une grave crise politique et sécuritaire.

T.M.

Qualité des services telecoms

L'Arcep annonce deux campagnes de contrôle des services de réseaux mobiles

Dans sa dynamique d'excellence visant à rendre performant le service de télécommunication au Togo, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) va très prochainement mener deux campagnes de contrôle. Ces campagnes visent à évaluer pour le compte de l'année 2024, la qualité des services des réseaux mobiles 2G, 3G et 4G sur l'ensemble du territoire au titre de l'année 2024. Pour les besoins de ces campagnes, l'Arcep a donc lancé ce lundi 6 mai, un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet international.



Yaovi Galley, directeur général de l'Arcep

Ledit cabinet va assister l'Arcep dans l'évaluation des services des réseaux mobiles. Précisément, ces campagnes de mesure de la qualité des services vont consister à analyser divers indicateurs de qualité des services à partir des terminaux mobiles connectés à des plateformes de génération d'appels de tests. Elles permettent au final à l'Arcep de prendre des mesures de coercition en cas de non-respect des seuils réglementaires par les

opérateurs de téléphonie mobile. S'inscrivant dans le cadre de la mission de contrôle de l'Arcep, ces campagnes contribuent à garantir aux consommateurs, des services de télécommunications de qualité, conformément aux exigences du cahier des charges des opérateurs de téléphonie mobile. Cette démarche permet également de positionner le Togo comme un pays en continuelle amélioration de ses services de

télécommunication dans l'Uemoa et en Afrique. En se référant à la campagne de contrôle effectuée en 2023, l'Autorité de régulation a relevé une légère amélioration de la qualité des services voix et Internet fournis par les deux opérateurs, notamment Togocel et Moov Africa Togo. Toutefois, elle évoque que les niveaux de conformité n'ont pas encore atteint le niveau planché des obligations réglementaires. Les taux de non-conformité de Moov Africa Togo et Togocel étaient respectivement de 57,65% et 46,84%. D'après une récente étude de l'Arcep, les deux sociétés de téléphonie mobile sont en tête du classement des opérateurs offrant les meilleures qualités de service internet dans l'Uemoa en 2023. Ces données mettent en lumière l'engagement de l'Arcep et du ministère de tutelle pour faciliter la vie aux abonnés.

E. Alley

OTR

Le dépôt des états financiers des personnes morales reporté au 22 mai

Outils essentiels dans la bonne gestion des sociétés et permettant de les rendre plus performantes, les états financiers sont déposés à l'OTR à la fin de chaque exercice. Initialement prévu pour les sociétés dotées du statut juridique de personnes morales au 30 avril, son dépôt a été prorogé de 21 jours. L'information a été rendue publique par l'OTR à l'attention des opérateurs économiques dans un communiqué, ce 07 mai.

Cette prorogation de dépôt des états financiers concerne les personnes morales en dehors des sociétés et les compagnies d'assurance et de réassurance. Elle vise à accorder un temps supplémentaire aux opérateurs économiques concernés pour se mettre en règle. Concomitamment à cette mesure, l'OTR a annoncé la suspension des pénalités de retard pour les dépôts effectués pendant la période de report. Néanmoins, cette suspension de pénalités ne s'applique pas aux déclarations, aux paiements des soldes ni aux impôts dus à ces dates. Ces derniers sont appelés au respect des délais légaux. Fournissant des informations sur la performance de la société, les états financiers concourent à une meilleure gestion et planification de la structure. Aussi, le dépôt des états financiers donne la possibilité de récolter toutes les informations utiles permettant de dresser le portrait financier d'une société. Digitalisé depuis février 2023, le dépôt des bilans se fait sur la plateforme électronique du Guichet unique pour le dépôt des états financiers (GUDEF). Cette digitalisation permet de simplifier les différentes démarches aux opérateurs économiques. L'administration fiscale rappelle aux opérateurs économiques, l'obligation d'accomplir les formalités sur cette plateforme. Le 04 avril dernier, l'OTR avait également procédé à la prorogation du dépôt des états financiers des entreprises individuelles et établissements. Le nouveau délai butoir a échu le 22 avril dernier. Cette mesure visait à permettre aux entreprises individuelles et aux établissements de disposer de temps pour maîtriser l'utilisation de la plateforme électronique du Guichet unique.

E. A.

Développement/Ingénierie de formation

Le personnel et membres du conseil pédagogique de l'ANFCT formés

Pour rendre plus performants les élus locaux et toute l'administration municipale, l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT) mise sur le renforcement des compétences. Ce mercredi 08 mai, elle a bouclé à Lomé, une formation à l'intention du personnel et des membres du conseil pédagogique de l'ANFCT. L'objectif est de renforcer les capacités et les compétences du personnel et des membres du conseil pédagogique de l'ANFCT en ingénierie de formation, dans une démarche de co-construction des toutes premières formations.



Komi Dodji Degnon, directeur général de l'ANFCT

Confrontés à des difficultés dans la gestion des municipalités, les élus locaux ont besoin d'être outillés pour mieux réussir le développement à la base dont ils sont garants. C'est ce qui

explique la pertinence de l'ingénierie de la formation aux yeux de l'ANFCT. Consistant à identifier les problèmes auxquels font face les mairies, l'ingénierie de formation pose les bases d'une pédagogie

axée sur la recherche des solutions. L'objectif de cette formation, selon Komi Dodji Degnon, est donc de « partager les bonnes pratiques pour permettre aux élus d'améliorer leurs performances ». Pour l'un des experts présents à cette formation, Ibrahim Dufriche-Soilihi, il s'agit d'outiller l'ensemble des acteurs de la formation au niveau des collectivités. C'est le cas des maires et agents de l'administration, qui sont invités à adopter une démarche rigoureuse visant à les aider à produire des formations qui rentrent dans ce qu'on appelle la qualité de la formation. « Donc c'est un processus qui viserait à terme à une certification de la qualité en formation. On a abordé les questions liées à la mobilisation des ressources, à la gouvernance, à l'élaboration du budget participatif avec

les citoyens, et aujourd'hui on a abordé les questions liées aux transferts de compétences autour de cette politique et volonté de décentralisation au Togo », a ajouté Ibrahim Dufriche-Soilihi. « Depuis jeudi nous sommes ici en tant que conseiller municipal et membre du Conseil pédagogique pour valider les modules de formation. Depuis l'avènement de la décentralisation, il y a des difficultés qui sont toujours présentes. Donc, les thématiques choisies cadrent bien avec les besoins et les problèmes qui minent nos communes actuellement. A la fin de cette formation si les thématiques ont été validées, les formations pratiques sur le terrain vont permettre aux communes de régler certains problèmes et à l'ANFCT d'atteindre ses

objectifs », a expliqué Edoh Messan Bokorvi, conseiller municipal de la commune Agoènyivé 3. La prochaine étape est de soumettre les différents contenus analysés à l'appréciation du Conseil d'administration de l'Agence. « Dès que nous avons leur aval, on commence la formation en parcourant les 4 thématiques qui sont prévues. La première thématique, c'est les fondamentaux sur la décentralisation et la déconcentration, la deuxième est la mobilisation des ressources à la fois interne et externe, la troisième est la gestion de projet et enfin, la gouvernance municipale et le leadership des élus », a déclaré le directeur général de l'ANFCT, Komi Dodji Degnon.

Edy Alley



NOTE D'INFORMATION DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relative à la prorogation de délai de dépôt des états financiers sur la plateforme électronique du Guichet Unique de Dépôt des États Financiers (GUDEF)

Dans le cadre de la généralisation du dépôt des états financiers sur la plateforme du GUDEF et afin de permettre à toutes les entités assujetties au régime du réel de maîtriser le nouvel outil digital développé à cet effet,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de tous les contribuables et partenaires que, ***le délai de dépôt des états financiers initialement fixé au 30 avril 2024 pour les personnes morales autres que les sociétés et compagnies d'assurances et de réassurances est prorogé exceptionnellement de 21 jours, soit jusqu'au 22 mai 2024 pour celles dont le dépôt est exigé sur de ladite plateforme.***

Cependant, cette mesure qui aura pour effet la suspension des pénalités de retard (pénalités d'assiette) relatives aux dépôts durant la période de report, ne concerne pas les pénalités de déclaration et de paiement du solde de liquidation des impôts dus à la date butoir coïncidant avec celle de dépôt des états financiers pour les entreprises concernées.

A cet effet, il exhorte tous les contribuables et opérateurs économiques concernés à prendre les dispositions nécessaires pour :

- ***créer le compte administrateur de leur entité à partir du lien <https://gudf.otr.tg> disponible sur le site de l'OTR ;***
- ***procéder au dépôt de leurs états financiers sur la plateforme du GUDEF.***

Le Commissaire Général remercie vivement tous les contribuables et partenaires de l'OTR et compte sur leur aimable compréhension.

Fait à Lomé, le 7 mai 2024

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

La fille de menage

Fais les bons choix, car ils auront un impact sur le reste de ta vie.

Réponse de sa femme : Viens avec du pain en rentrant.



-Madame : est-ce mon mari qui a dit ça ?
-Bonne : Non madame, c'est le chauffeur
qui m'a dit que je suis meilleure au lit que
vous.



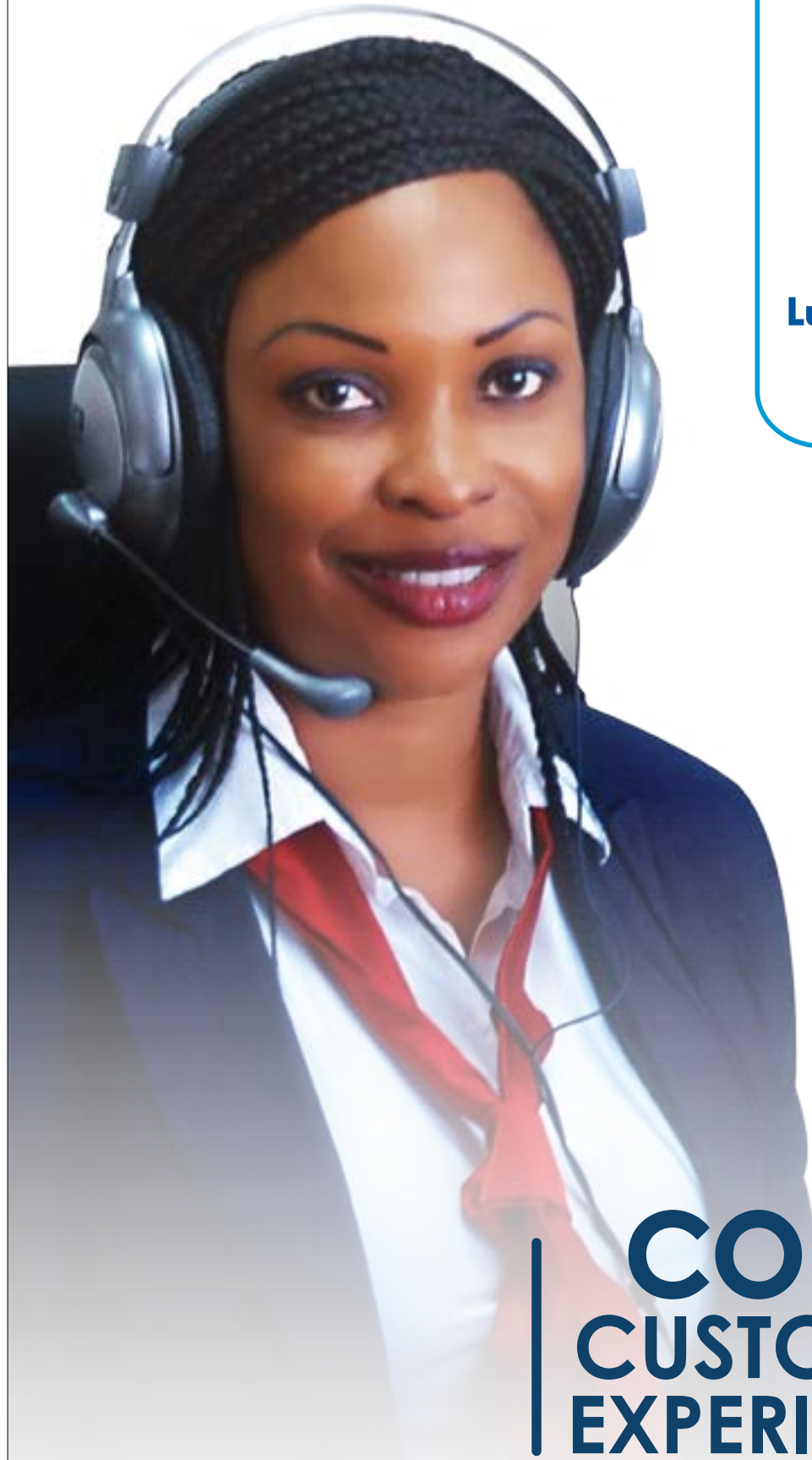
-Madame : parles doucement s'il te plaît
j'augmenterai ton Salaire et ne dit rien à
personne.

Histoire drôle

encore puis s'est relevée et dit : deuxième avertissement. La troisième fois qu'elle est tombée, elle a sorti une arme à feu, un pistolet, et a tué le cheval ; J'ai crié : " OH MAIS TU ES FOLLE !" Tu as tué le cheval. Elle m'a regardé méchamment et elle a dit : " PREMIER AVERTISSEMENT". Depuis ce jour nous vivons heureux et sans dispute. Ainsi dit, c'est le meilleur couple qui existe.



Abonnement annuel: 40.000 FCFA



alloCoris
Centre d'appel

APPELEZ VOTRE BANQUE AU

8283

Lundi - vendredi : 07h30 à 20h00

Samedi : 08h00 à 16h00

**CORIS
CUSTOMER
EXPERIENCE**

LE SERVICE CLIENT ADAPTÉ À VOS BESOINS



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>



Théorie de la catharsis

Les techniques courantes d'évacuation de la colère sont inefficaces

Ces dernières années, dans certains pays, l'on a assisté à la popularité croissante des salles de colère qui encouragent à casser des objets (tels que le verre, les assiettes et les appareils électroniques) pour surmonter les sentiments de rage. Même dans les pays où cela n'existe pas, l'on encourage parfois à exprimer sa colère d'une manière ou d'une autre. Mais, est-ce que cela favorise vraiment la santé et le bien-être ?



La méditation aide à évacuer la colère

« Il existe un mythe répandu selon lequel évacuer sa colère est un moyen productif de la gérer. Exprimer sa colère fait du bien sur le moment, mais à long terme, cela rend plus furieux et plus agressif », affirme le Dr Sophie Kjærvi, auteur principal d'une méta-analyse de 154 études sur la colère impliquant plus de 10 000 participants.

La théorie de la catharsis
Dr Kjærvi et son coauteur Brad J. Bushman, tous deux de l'université d'État de l'Ohio (États-Unis), ont effectué des recherches approfondies sur les causes et les conséquences de l'agression humaine. Comme ils le soulignent dans cette méta-analyse, « parce que la colère peut avoir de nombreuses conséquences négatives, elle est largement considérée comme un problème et une émotion qui doit être régulée ». Sur le plan personnel, elle est source d'inconfort, on veut donc s'en débarrasser, mais on ne dispose pas toujours de techniques efficaces pour contrôler ces états d'âme. « Il y a donc un grand besoin d'identifier des stratégies efficaces pour réduire et gérer la colère », affirment les auteurs, qui ont récemment publié leurs résultats dans la Clinical

Psychology Review. Et la plus remarquable des découvertes est celle qui a démolie le mythe selon lequel exploser est une bonne chose. « Je pense qu'il est très important de détruire le mythe selon lequel il faut se défouler si l'on est en colère », a souligné M. Bushman lors d'une interview accordée à Ohio State News. « Exprimer sa colère peut sembler une bonne idée, mais il n'y a pas la moindre preuve scientifique à l'appui de la théorie de la catharsis ». De plus, les chercheurs ont constaté que le fait d'évacuer agressivement la colère pour la soulager est souvent contre-productif, l'intensifiant et la prolongeant. Le verdict est donc clair : il ne s'agit pas d'une étape souhaitable vers un traitement sain des émotions.

Et comme l'indique l'étude, il s'agit d'une « émotion désagréable dont la plupart des gens veulent se débarrasser » et que « de toutes les émotions désagréables, c'est aussi la plus difficile à réguler », il est donc indispensable de trouver la meilleure façon de la gérer. La méta-analyse souligne également que de nombreuses personnes tentent d'exorciser la colère par l'exercice physique. Or, il s'avère que certains

d'entre eux, s'ils peuvent être bénéfiques pour la santé, n'améliorent pas l'humeur sur le moment, mais l'aggravent. Citant des experts, les auteurs notent que « la colère rend les gens plus forts et plus désireux de combattre ou d'attaquer la cause de la colère ». Par ailleurs, « la colère suscite et préserve un haut niveau d'énergie, augmente rapidement la mobilité motrice et dirige le

énergie négative ... Ce n'est pas le cas. En fait, il y a très peu de preuves que le fait de mettre des gants de boxe ou d'aller courir soit efficace. Cela peut même aggraver la situation.

Ce qui se passe, explique Dr Kjærvi, c'est que « la colère est une émotion associée à une forte excitation physiologique ». « Cela signifie que votre rythme cardiaque s'accélère, que votre tension artérielle est élevée et que votre rythme respiratoire s'accélère. Si vous faites des activités qui ont les mêmes effets sur votre corps, vous alimentez la colère ». « Vous ajoutez de l'huile sur le feu », a déclaré le psychologue, aujourd'hui chercheur postdoctoral à la Virginia Commonwealth University. Ainsi, malgré les idées reçues, la boxe ou la course à pied ne sont pas des stratégies efficaces, car elles augmentent les niveaux d'excitation et finissent par se retourner contre vous.

Que faire alors ?
Pour faire simple, les techniques d'apaisement sont les meilleures. Tout ce qui réduit l'excitation physiologique vaut la peine d'être essayé, qu'il s'agisse de la méditation, de la pleine conscience ou du

concerne la colère », a déclaré Kjærvi. « D'après notre méta-analyse, les sports de balle et les cours d'éducation physique sont en fait bénéfiques pour réduire la colère », fait-il savoir. « Nous pensons que c'est parce qu'ils introduisent un aspect ludique, qui induit des émotions positives, telles que le bonheur et la joie », poursuit le chercheur.

« Il y a aussi un aspect social, car on interagit avec d'autres personnes et on reçoit peut-être même des commentaires positifs de la part de l'entraîneur », a-t-il ajouté. En revanche, « nous pensons que le jogging a un effet négatif parce qu'il est plus monotone, plus ennuyeux pour de nombreuses personnes ». « Comme il s'agit d'un mouvement répétitif, vous avez le temps de ruminer votre colère et d'y réfléchir davantage. Cela peut vous mettre encore plus en colère », a indiqué le spécialiste.

Les résultats ont été remarquablement cohérents dans tous les pays étudiés, dans toutes les cultures, tous les sexes, toutes les races, et même parmi les personnes incarcérées ou en liberté. En substance, le fait



La violence aggrave l'état de colère

sang vers les muscles pour préparer le corps à l'action ». On dirait que c'est peut-être une bonne idée de taper dans un sac de frappe ou d'aller faire du jogging ou de la course à pied pour se débarrasser de toute cette

yoga, ou simplement de prendre un moment pour respirer ou compter jusqu'à 10. Par ailleurs, tous les exercices physiques n'ont pas le même effet. « Toutes les formes d'activité physique ne sont pas mauvaises en ce qui

d'évacuer sa colère pour faire face à la situation risque davantage de vous irriter que de vous calmer. Il semble donc que cela ne soit pas la meilleure stratégie, même si elle est tentante.

Edem Dadzie

En un clic, payez votre TVM par



sur l'application OTR TVM

Disponible sur Google Play



As-tu déjà payé ta TVM ? Non ? alors dépêche-toi de le faire avant le 31 Mars 2024 !

Tu peux la payer partout où tu te trouves et à n'importe quelle heure via l'application "OTR TVM" disponible sur #playstore ou dans toutes les divisions des impôts sur toute l'étendue du territoire. Vous pouvez désormais le faire aussi via TMoney ou Moov Money.



FEDERER POUR BATIR

     www.otr.tg

#OseViserLoin

Rejoins le MOOVement sans changer de numéro !

e-Sim 4G⁺



Transfert
international

G-COM



Un monde nouveau vous appelle.

Moov
Africa

